

érudits lyonnais qui entrèrent en relations personnelles avec Erasme, lors de son séjour à Lyon. Il aurait mérité, de la part du P. de Colonia, une mention qu'il n'a pas eue dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon* ; ouvrage du reste bien incomplet.

« Jusqu'ici je n'ai pu me procurer, à mon grand regret, le catalogue imprimé en 1555, ni les divers ouvrages ou publications d'Etienne Charpin, à l'exception d'un bel exemplaire de l'édition d'Ausone de 1558. Je le dois à l'obligeante bonté de monsieur le conseiller Coste.

« Je n'ai connaissance que de deux ouvrages provenant de la bibliothèque d'Etienne Charpin : le premier est à la bibliothèque de la ville de Lyon, et m'a été communiqué par M. Péricaud ; c'est un exemplaire de l'Erasme, in-f^o, de 1538 (*Basileæ ex officinæ Frobenianâ*). Sur le titre on lit : *Stephanus Charpin, Jesus Christi servus ac Lugdunensis ecclesiæ presbyter perpetuus, hujus voluminis est possessor*.

« A la suite de l'index se trouve une copie de sa main, d'une lettre inédite dans laquelle Erasme, écrivant à Alphonse Valdérius, secrétaire de l'Empereur, se justifie du reproche que ses ennemis lui faisaient d'avoir, sur son anneau, une pierre gravée représentant le dieu Terme avec cette devise : *Concedo nulli*. Cette lettre a été publiée dans le tome IX de l'Erasme de 1540.

« Le second livre d'Etienne Charpin est dans ma propre bibliothèque ; je l'ai acquis à Paris, en 1869, lors de la vente des livres du baron Jérôme Pichon. C'est un exemplaire de l'édition donnée par Erasme des *Epistolæ divi Eusebii Hieronymi stridonensis cum scholiis Des. Erasmi roterodami*. (*Basileæ, apud Jo Frobenium, 1524, 3 tomes en 4 vol. grand in-f^o.*)

Et habent sua fata libelli !